

**Avis adopté**

Séance plénière du 25 avril 2023

*Travail et santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ?*

**Déclaration du groupe Agriculture**

Le secteur agricole est particulièrement concerné par les problématiques des liens entre le travail, la santé et l'environnement. Majoritairement exercé à l'extérieur, tant par les chefs d'exploitation que par les salariés, le travail agricole subit les aléas du climat. Ces contraintes sont depuis longtemps prises en compte par la Profession dans son ensemble et plus spécifiquement par l'acteur de santé qu'est la MSA.

Le changement climatique nous impose d'y accorder une attention plus soutenue encore.

Le plan Santé-Sécurité au Travail de la MSA, pour la période 2021-2025 rejoint d'ailleurs plusieurs préconisations de cet avis.

Il faut renforcer la formation initiale et continue sur la santé au travail des professionnels de santé comme le souligne la préconisation 1. Mais en agriculture, nous manquons de médecins du travail. Il est urgent d'y remédier en renforçant l'attractivité de ce métier sur l'ensemble des territoires. Les médecins du travail sont indispensables pour accompagner tous les professionnels dans la préservation de leur santé et celles de leurs salariés.

Les agriculteurs et leurs salariés ont la chance, avec la MSA, de bénéficier d'un guichet unique et de proximité qui permet d'être au plus près des assurés, y compris les plus fragiles et les plus éloignés d'un parcours de santé. Ce n'est qu'avec des professionnels de santé nombreux que ces actions pourront se poursuivre. Et ce système ne tient que par l'engagement des agriculteurs à tous les niveaux de gouvernance, nationale et locale, pour faire vivre cette caisse de mutualité sociale agricole spécifique.

Le groupe soutient également une approche décloisonnée et globale des politiques de santé au travail comme le prévoit la préconisation n° 4 en accordant une attention plus soutenue sur leur traduction dans les territoires, souvent porteurs d'initiatives locales adaptées aux spécificités sociales et économiques.

Nous sommes très sensibles à toutes les préconisations qui permettent d'impliquer les chefs d'entreprise dans la mise en œuvre de dispositifs de prévention. C'est un axe important d'actions que de les mobiliser à la construction partagée de stratégie de santé sécurité au travail en veillant à la prise en compte des aspects climatiques et environnementaux.

Enfin, comme souligné dans l'introduction de l'avis, il est essentiel de former les acteurs économiques au changement climatique et de les accompagner dans une transition énergétique et écologique afin de réduire l'impact des activités sur le climat et de mettre en place des mesures d'adaptation. Le secteur agricole s'est pris en main et a engagé des changements importants qu'il faut conforter et accélérer.

**Le groupe a voté pour.**